Les syndicats Solidaires-Météo, SNITM-FO et SNM-CGT de Météo France

42 Av. G. Coriolis

31057 Toulouse Cedex

à

Madame la Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

Tour Pascal A et B

Tour Sequoia

92055 La Défense CEDEX

Toulouse, le 13 septembre 2016

Objet : Demande d'audience

Madame la Ministre,

Les personnels de Météo-France, avec le soutien de nos organisations syndicales, ont multiplié les actions au cours de ces derniers mois : interventions auprès du Conseil d'Administration de l'Établissement, manifestations de rejet des projets de réorganisations présentés par le Président directeur Général lors de ses tournées, boycott des instances de concertation, pétitions, interviews, journées de grève et enfin, une nouvelle rencontre avec votre conseiller M. Mourlon le 24 juin 2016. Après quasiment un an de rupture de dialogue avec la direction générale de Météo-France, notre retour en instances nationales lors des CTEP et CHSCTEP d'établissement début juillet n'a pas permis de noter le moindre signe de prise en compte des arguments des personnels de Météo-France de la part de la direction de Météo-France.

Nous réaffirmons que le projet de COP 2017-2021 pour l'établissement reposant sur la poursuite de la réduction des effectifs, du nombre d'implantations et des moyens, n'est pas à la hauteur des enjeux environnementaux et écologiques que vous avez personnellement défendus lors de la COP21. Nous estimons qu'il met en péril l'avenir du service public Météo.

Lors de notre entrevue du 24 juin 2016, M. Mourlon s'est engagé à porter les problématiques soulevées par les personnels de Météo-France au sein du MEEM comme lors des arbitrages interministériels.

Pourtant, à ce jour, ces problématiques, essentielles pour Météo-France, n'ont toujours pas reçu de réponse. Elles concernent notamment :

- les moyens humains de l'établissement : les personnels revendiquent le recrutement sur concours externe permettant de remplacer chaque départ, afin de garantir en particulier le maintien des capacités des services opérationnels, de recherche, des services supports et des services administratifs, durant toute la durée du COP 2017 - 2021,
- les moyens budgétaires : les personnels dénoncent un financement insuffisant pour remplir toutes les missions fondamentales incombant à notre établissement, (expertise des données, entretien et suivi d'un précieux réseau RCE, formations scolaires, coopération européenne et internationale, recherche d'excellence, etc. …). Les personnels revendiquent les moyens d'assurer toutes nos missions y compris celles des services dit « support »,
- l'implantation territoriale : les personnels revendiquent le maintien des Centres Météorologiques, avec des effectifs suffisants pour assurer expertise et conseil de proximité,
- les conditions de travail : les personnels revendiquent le respect des obligations légales de l'administration en termes de santé, sécurité et conditions de travail,
- les projets d'automatisations : les personnels revendiquent un arrêt immédiat des projets d'automatisation et la mise en place de groupes de travail pluri-disciplinaires,

- la reconnaissance légale de Météo-France comme prestataire unique pour les messages d'alertes météorologiques diffusés sur le territoire, et pour les prestations de conseil, d'étude, de prévision des phénomènes météorologiques et climatiques utilisés par les administrations françaises.

Dans ce contexte, nous vous demandons, Madame la Ministre, de nous recevoir en personne en audience, afin d'échanger sur ces sujets essentiels pour Météo-France et pour la société.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération respectueuse.

José Chevalier Solidaires-Météo	Jérome Lartisant SNITM/FO	Sylvie Pitkevicht SNM/CGT